

Séance du 02 août 2022

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux, par convocation du Maire, en date du 25 juillet 2022, se sont réunis en Mairie, le 02 août à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

Présents : Mmes MM Battablia Eric, Bénétat Déborah, Blanc Thierry, Choron Dominique, Deux Oswald, Dupuis-Rabion Robert, Fournil Florence, Gaudefroix Eric, Lesaint Stéphanie, Peyron Christiane, Saubion Stéphanie

Absents excusés : Dorpe Sandrine, Seintourens Lydia, Germain Fabrice, Blazy Sébastien

Mr Dupuis-Rabion est désigné secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu.

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE :

1-Don plaque de cercueil de Messire Emery Jaubert de Barrault

2-Réfection du court de tennis

3-Questions diverses

Délibération n° 01AOUT2022 – Don plaque de cercueil de Messire Emery Jaubert de Barrault

Vu la demande de la direction générale des affaires culturelles du Musée d'Aquitaine d'entériner le don de Madame Soula en 1970, de la plaque de cercueil de Messire Emery Jaubert de Barrault, confiée indéfiniment à sa famille par la mairie de Cabara ;

Après délibération, le Conseil Municipal décide de laisser la plaque en la possession du Musée d'Aquitaine

Délibération n° 02AOUT2022- Réfection du court de tennis

Un nettoyage du court de tennis a été effectué par quelques membres de l'équipe municipale le 02 juillet.

Le filet a été changé par l'association.

Vu le faible nombre d'utilisateurs du court de tennis ;

Vu le devis réalisé pour la réfection complète d'un montant de 11 497.92 € ;

Le conseil municipal décide de faire des travaux moins coûteux dans un premier temps et d'autoriser le Maire à signer le devis de 1 644 € pour le nettoyage en profondeur et la peinture du sol. L'association Tennis Cabara participera à hauteur de 50 %.

Les travaux, qui nécessitent une semaine, seront réalisés durant une période de vacances scolaires.

La bâche de protection de fond de court sera changée, une demande de subvention pour les travaux et de don pour la bâche sera déposée au Crédit Agricole.

Questions diverses

Scènes d'été :

Le concert des scènes d'été ayant lieu le 6 août il est arrêté l'organisation suivante :

Les chaises seront récupérées à Grézillac vendredi matin.

Tous les volontaires sont attendus samedi matin 8h30 pour le montage de la scène.

Le matériel sono et éclairage sera démonté le samedi soir et stocké dans les locaux communaux.

La scène sera démontée dimanche matin.

Repas communal :

Il est décidé, après une longue pause due au Covid, d'organiser le repas communal sur la cale le 08 juillet 2023.

Une réflexion est en cours sur la possibilité de mettre en place une petite participation pour financer une partie de la manifestation.

Monsieur le Maire est chargé de se rapprocher des animateurs Vignaud et Rouzier pour connaître leurs disponibilités

Dégradations :

Monsieur le Maire informe les conseillers de nouvelles dégradations commises au sein de la commune au niveau de la palu.

Un champ de maïs et un jardin saccagés, un tracteur et une serre endommagés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 19 heures 30.

